

Bénédiction prononcées à l'occasion d'une première immersion dans un mikvé (conversion, régularisation, mariage)

Après s'être dévêtue entièrement (pendentifs, boucles, etc.), s'être nettoyé les ongles, peigné les cheveux, la personne entre dans le mikvé.

Bénédiction d'immersion :

La personne se concentre sur l'acte de passage qu'elle s'apprête à accomplir. Elle s'immerge entièrement une première fois (jambes légèrement écartées), puis prononce la bénédiction suivante :

בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו
וְצִוָּנוּ עַל הַטְּבִילָה :

Tu es source de bénédiction, Éternel, notre Dieu, Souverain du monde, Toi qui nous as sanctifiés par Tes commandements, et nous as ordonné d'accomplir l'immersion.

La personne récite ensuite la bénédiction de réjouissance pour un acte nouveau :

Bénédiction de circonstance :

בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, שֶׁהַחַיִּינוּ וְקִיַּמְנוּ וְהִגִּיעָנוּ
לְזֶמַּן הַזֶּה.

Tu es source de bénédiction, Éternel, notre Dieu, Souverain du monde, Toi qui nous as permis de vivre, de subsister et de parvenir ainsi jusqu'à cet instant.

La personne s'immerge à nouveau complètement, une à deux fois.

Mazal tov ! מזל טוב !